

La compétence de communication en didactique du français langue étrangère

Sukanya NANTHASILP

La notion de compétence de communication attire l'attention des spécialistes parce qu'elle constitue le noyau dur de la didactique actuelle du français langue étrangère. Ils tentent de trouver de bons moyens pour la mise en œuvre des processus d'enseignement/apprentissage favorisant le développement de cette compétence. En effet, communiquer de manière efficace dans une langue étrangère est le principal objectif des apprenants. Par contre, la complexité à l'intérieur de la compétence de communication, ainsi que ses composantes diverses constituent les principaux obstacles, difficiles à cerner. Jusqu'à présent, on n'arrive pas à limiter précisément quels sont les dispositifs les mieux appropriés au développement de la compétence de communication en français langue étrangère. C'est la raison pour laquelle, elle reste toujours le centre d'intérêt de la didactique de langue.

La compétence de communication est en fait le noyau dur de l'approche communicative selon laquelle la langue est vue avant tout comme un instrument de communication. En effet, un des principes de l'approche communicative est qu'il ne suffit pas de connaître toutes les règles (de la grammaire, du vocabulaire, de la phonologie) d'une langue pour communiquer dans cette langue. Mais, il est nécessaire de connaître, en plus, les règles d'emploi de cette langue, c'est-à-dire savoir utiliser les formes linguistiques appropriées à la situation, au statut de l'interlocuteur et à l'intention de la communication. C'est ce que C. GERMAIN (1993) appelle « la double dimension adaptative de la langue » : la forme linguistique doit être adaptée à la fois à l'intention de communication et à la situation de communication.

La genèse du concept

Dans le cadre de l'ethnographie de la communication, D. HYMES s'intéresse plus particulièrement aux recherches qui portent sur les capacités des locuteurs à produire des énoncés non seulement grammaticalement corrects mais aussi contextuellement appropriés.

D. HYMES révisé la conception de N. CHOMSKY sur la compétence linguistique, en proposant un autre type de compétence qui doit être pris en considération : « la compétence de communication » (notion élaborée dès 1966).

L'ethnographie de la communication a été créée par D. HYMES et J. GUMPERZ dans les années 1960, en réaction à la linguistique de N. CHOMSKY. Cette discipline prône la nécessité de l'étude non seulement des comportements communicatifs dans les conversations ordinaires, mais aussi le fonctionnement du langage en situation de communication. La notion de « situation » de contexte social est fondamentale pour D. HYMES et lui permet d'examiner la parole en tant qu'activité sociale. D'après D. HYMES et J. GUMPERZ, une langue ne peut pas se réduire à son seul système linguistique. Elle n'existe qu'en contexte, entre participants donnés dans une situation donnée. Avant eux, elle ne s'exprimait qu'en fonction de normes sociales, liées aux statuts des partenaires.

À la différence de CHOMSKY, qui associe spécifiquement les représentations de forme et de signification avec la compétence linguistique, D. HYMES s'intéresse aux règles d'emploi régulant la production et l'interprétation des énoncés appropriés à la situation.

Les composantes de la compétence de communication

Depuis son établissement par D. HYMES, la compétence de communication a fourni la matière à de nombreuses analyses, notamment des tentatives d'analyses ses composantes dont la diversité constitue un des signes de la difficulté et de la complexité de cette compétence.

M. CANALE et M. SWAIN (1980) définissent la compétence de communication comme regroupant trois compétences principales. Cela dit, la compétence de communication se compose au minimum de trois compétences :

- *La compétence grammaticale. Cette composante sera comprise comme incluant la connaissance d'éléments lexicaux et de règles de morphologie, de syntaxe, de grammaire sémantique de la phrase, et de phonologie (...)* ;

- *La compétence sociolinguistique. Cette composante comprend deux ensembles de règles : des règles socioculturelles, et de règles du discours (...)* ;

- *La compétence stratégique. Cette composante sera constituée des stratégies verbales et non verbales qui peuvent être utilisées pour compenser les ratés de la communication dus soit à des variables au niveau de la performance, soit à une compétence incomplète.*¹

Pour une communication efficace, il n'y a pas d'aspects théoriques solides qui peuvent soutenir que la compétence grammaticale est plus centrale ou moins centrale que la compétence sociolinguistique ou que la compétence stratégique.² Il vaut mieux donc faciliter chez l'apprenant l'intégration de ces types de savoirs.

S. MOIRAND (1982 :20) considère la compétence de communication comme connaissance et appropriation. Elle propose un modèle reposant sur la combinaison de quatre composantes :

- une composante linguistique, définie comme « *la connaissance et l'appropriation (la capacité) de les utiliser des modèles phonétiques, lexicaux, grammaticaux et textuels du système de la langue* » ;

- une composante discursive, entendue comme « *la connaissance et l'appropriation des différents types de discours et de leur organisation en fonction des paramètres de la situation de communication dans laquelle ils sont produits et interprétés* » ;

- une composante référentielle qui est « *la connaissance des domaines d'expérience et des objets du monde et de leurs relations* » ;

- une composante socioculturelle définie comme « *la connaissance et l'appropriation des règles sociales et des normes d'interaction entre des individus et les institutions, la connaissance de l'histoire culturelle et des relations entre des objets sociaux* ».

Jusqu'à présent, aucune théorie n'indique quel est le modèle le plus adéquat à l'identification de la compétence de communication, comme l'écrit justement C. GERMAIN (1993): « *aucun de ces modèles n'a encore été l'objet de vérifications empiriques, et par conséquent, on*

¹ Traduction de Claude GERMAIN (1993), *Evolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire*, Paris, CLE International, p. 213.

² Pour M. CANALE et M. SWAIN, la compétence stratégique permet de combler les lacunes de la compétence grammaticale et de la compétence sociolinguistique, elle doit donc être enseignée dès le début de l'apprentissage.

ignore le véritable degré d'adéquation de ces distinctions conceptuelles à la réalité ».

Compétence de communication et compétence linguistique

Le fait que D. HYMES a établi le concept de compétence de communication à partir de la contestation de la notion chomskyenne de compétence amène souvent à opposer compétence de communication et compétence linguistique comme deux capacités différentes chez l'homme. Un certain nombre de questions se posent : Faut-il d'abord acquérir une compétence linguistique et viser ensuite à une compétence de communication ? Faut-il viser seulement à une compétence linguistique ou à une autre ? Quelle est la compétence essentielle ? etc.

Afin de saisir les aspects différents de deux compétences, H.G. WIDDOWSON (1981) a utilisé deux thèmes : « l'usage » et « l'emploi ». L'usage renvoie à la connaissance des règles linguistiques d'un utilisateur alors que l'emploi renvoie à la capacité de se servir de sa connaissance des règles linguistiques pour communiquer de manière efficace. Selon lui, les capacités de communication comprennent les aptitudes linguistiques mais celles-ci ne comprennent pas celles-là.

La compétence de communication englobe la compétence linguistique et les deux compétences sont l'une et l'autre mobilisées par toute activité langagière, de compréhension et d'expression, écrite ou orale. En effet, la maîtrise des outils linguistiques est une caractéristique significative de l'efficacité d'une stratégie communicative et il semble impossible de distinguer une compétence linguistique d'une compétence de communication, « *la tendance est plutôt de voir dans la compétence linguistique une composante, certes indispensable, d'une compétence plus générale, la compétence de communication* » (S. MOIRAND, 1982 : 17). Il n'y a pas de compétence linguistique isolée d'une compétence de communication et réciproquement, « *on peut difficilement imaginer une compétence de communication s'exerçant sans un minimum de compétence linguistique* » (*idem*, p. 17).

On peut finalement dire qu'il existe une interdépendance entre la compétence de communication et la maîtrise du code linguistique, et que cette maîtrise est un élément facilitateur, mais non déterminant, de la

compétence de communication. Cependant, il n'est nullement besoin d'attendre qu'une grammaire soit acquise pour commencer à faciliter la mise en place de la compétence de communication.

Compétence de communication et compétence culturelle

Lorsqu'on communique dans la langue de l'autre, le rôle de la compétence culturelle dans la communication se révèle parce que communiquer en langue étrangère ne se réduit nullement à « *une quelconque maîtrise linguistico-linguistique étroite, et que celle-ci ne sert presque à rien si elle ne s'accompagne pas de compétences culturelles et interculturelles* » (L. PORCHER, 1996 : 4).

La compétence culturelle révèle son importance de plus en plus grande dans la communication en général, et la communication interethnique en particulier. Communiquer de manière efficace dans une langue donnée présuppose la connaissance des normes réglant des conduites communicatives dans la culture de cette langue, la possession d'une compétence culturelle de communication permettent d'éviter certains blocages interactifs, notamment ceux d'origine culturelle.

On peut dire que la compétence culturelle renvoie à des habiletés que les individus développent pour leur permettre de fonctionner de façon appropriée dans les contextes situationnels propres à la culture cible. Un savoir-faire culturel se manifeste par une performance en situation réelle de communication, surtout la situation mettant en face des interactants dont les codes culturels sont différents.

La majorité des apprenants thaïlandais ont du mal à accéder à la compétence linguistique, une des composantes de la compétence de communication, il est beaucoup plus difficile pour eux de posséder la compétence culturelle car elle n'est pas évidente, et en plus, la dimension culturelle est souvent négligée dans l'enseignement du français en Thaïlande.

Par contre, il importe de ne plus considérer les actes langagiers simplement comme des éléments purement linguistiques, mais en tant que véhicules de la culture et des représentations que l'apprenant se fait de l'autre culture. On ne peut pas développer d'une manière efficace une

compétence de communication en langue étrangère sans prendre en considération l'importance de la compétence culturelle qui devrait en constituer l'axe central.

La compétence de communication en tant qu'objectif d'apprentissage

Si l'on explore les programmes d'études d'une langue étrangère à l'heure actuelle, il est fort possible qu'un des principaux objectifs visés soit l'acquisition de la compétence de communication. Le problème qui se pose est comment cet objectif est atteint ? On a tendance de supposer qu'une fois les aptitudes linguistiques acquises de manière correcte, on peut acquérir plus ou moins automatiquement les capacités à communiquer.

Posséder une compétence de communication (l'accès au savoir-faire communicatif) en langue étrangère constitue un objectif idéal, mais ambitieux surtout si l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère donné a lieu en milieu exolingue. On le sait, on s'en rend compte. Mais, on ne peut pas s'empêcher de rêver d'atteindre cet objectif ambitieux. La compétence de communication est considérée comme la capacité essentielle à acquérir pour l'enseignement/apprentissage de toute langue étrangère. C'est ainsi que cette fameuse compétence de communication constitue toujours, et de manière indispensable, le principal objectif d'apprentissage pour la didactique des langues étrangères.

Or, les pratiques langagières communicatives ne peuvent être véritablement mises en place dans la classe que si le matériel didactique se fonde sur des analyses qui rendent compte de la réalité des interactions langagières sans en donner une image appauvrie. Si l'objectif d'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère vise à la compétence de la communication, les enseignants sont concernés non seulement par l'élaboration du matériel de ce type ; mais aussi par la mise en œuvre du matériel approprié dans la classe de langue. L'absence de matériel favorisant les activités communicatives constitue la seule parade aux risques de distorsion entre objectifs et pratiques.

L'acquisition et l'enseignement de la compétence de communication

Comment peut-on acquérir une compétence de communication ? D'après W. KLEIN, c'est la communication qui permettra à l'apprenant de commencer à apprendre, et le fait d'apprendre lui permettra de mieux réussir à communiquer. L'apprenant est ainsi confronté à deux tâches : tâche communicative et tâche d'acquisition. En fait, l'acquisition de langue étrangère demande à l'apprenant de les réaliser en même temps, c'est-à-dire qu'il doit acquérir la langue au moyen de laquelle il essaie de communiquer, et il doit communiquer en utilisant la langue qu'il essaie d'apprendre.

Pour D. GAONAC'H, la compétence de communication en langue maternelle (L1) est acquise de manière progressive à partir de deux ans. Il précise que l'acquisition de la compétence de communication suppose une maîtrise minimale du code linguistique. Mais celle-ci ne peut être considérée comme suffisante : chez des locuteurs à compétence linguistique égale, la compétence de communication peut présenter des variations importantes. Néanmoins, une relation existe entre les deux : la corrélation est plus forte lorsque la compétence linguistique augmente, et la maîtrise du code linguistique en langue étrangère (L2) favorise le transfert de la compétence de communication de la L1 à la L2 et l'acquisition de la compétence de la communication en L2. Il existe également une relative indépendance entre les compétences de communication de langues différentes. L'absence de maîtrise de la compétence de communication dans une langue peut être due, en particulier, à des facteurs d'ordre socio-culturel (distance entre langues au plan pragmatique par exemple).

Selon D.HYMES, il faut enseigner la compétence de communication dans ses « composantes langagières et sociales ». Ceci amène à considérer l'apprenant comme un individu social qui peut devenir un véritable « locuteur-auditeur » dans la langue qu'il apprend. Pour ce faire, il faut consacrer suffisamment de temps à la pratique de la communication, tout en stimulant l'apprenant à prendre la parole, à s'exprimer librement sur des thèmes authentiques et divers, et à créer le plus tôt possible des zones de communication horizontales (inter-apprenants) autant réceptives que productives et interprétatives.

Pour l'enseignement d'une langue étrangère qui vise à acquérir la compétence de communication, E. ROULET propose de prendre en compte quelques principes essentiels :

- Il convient d'accorder une large place, dès le début, à l'audition de documents réels présentant des situations et des actes communications susceptibles de répondre à ses besoins et à ses intérêts.

- Il faut encourager les étudiants à s'exprimer librement le plus tôt possible, dès qu'ils en éprouvent l'envie ou le besoin.

- Pour favoriser le développement de l'expression libre et faciliter l'acquisition de la compétence de communication, il faut éviter, non seulement, d'organiser le matériel didactique en fonction de la notion de correction, mais surtout de pénaliser les erreurs de l'étudiant.

- Le matériel didactique doit être conçu de manière à laisser une large place à l'observation, à la réflexion et à l'explication, qui jouent un rôle important dans la découverte et l'acquisition des règles d'emploi de la langue.

- On peut recourir à la comparaison et à la traduction, entre la langue maternelle et la langue étrangère car elles peuvent apporter une contribution importante à l'apprentissage.

Généralement, on a toujours plus ou moins cherché à enseigner la compétence de communication en langue étrangère pour la simple raison que, dans la classe de langue, les élèves ne dissocient pas compétence linguistique et compétence de communication, même dans un exercice très formel et non contextualisé. Alors que, pour interpréter une phrase, il faut nécessairement mettre simultanément en jeu ces deux compétences.

Conclusion

Savoir communiquer de façon efficace dans une langue ne repose pas seulement sur les aspects spécifiquement linguistiques, mais plus particulièrement sur les relations entre diverses composantes, ou sous-compétences qui s'intègrent dans la compétence globale. Or, chacune de ces composantes relevant en majeure partie de d'autres disciplines rend d'une manière inévitable la compétence de communication plus complexe, plus difficile à faire acquérir aux apprenants.

En effet, maîtriser une langue comme instrument de communication, ce n'est pas seulement être capable de lire et d'écrire correctement des phrases. Il faut être capable de comprendre et de produire des combinaisons d'actes de langage correspondant aux intentions des participants d'un événement de communication et appropriés à la situation de communication.

Or, apprendre une langue, c'est toujours apprendre une nouvelle compétence de communication du fait que chaque langue implique une compétence communicative qui lui est, au moins partiellement propre. De plus, cette compétence est indissociable d'une culture et d'une langue donnée, et par conséquent, pour acquérir une compétence de communication en langue étrangère, « *il faut nécessairement se 'distancier' de celle acquise dans la culture maternelle* ». ³

BIBLIOGRAPHIE

BENADAVA Salvador, 1984

« La civilisation dans la communication », *le Français dans le monde*, n°184, avril, Paris, Hachette/Larousse, pp. 79-86.

BESSE Henri, 1980

« Enseigner la compétence de communication ? », *le Français dans le monde*, n° 153, mai-juin, Paris, Hachette/Larousse, pp.41-47.

GAONAC'H Daniel, 1991

Théorie d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère, Paris, Didier, (coll. « Langues et apprentissage des langues »), 239 p.

GERMAIN Claude, 1993

Evolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire, Paris, CLE International, (coll. « Didactique des langues étrangères »), 351 p.

³ Henri BESSE, 1980, « Enseigner la compétence de communication ? », *le Français dans le monde*, n° 153, mai-juin, Paris, Hachette/Larousse, p.7.

GUMPERZ John, 1989

Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle, Paris, Les Editions de Minuit, 185 p.

HYMES Dell, 1984

Vers la compétence de communication, (traduction de MUGLER France), Paris, Hatier, (coll. « Langues et apprentissage des langues »), 219 p.

KLEIN Wolfgang, 1989

L'acquisition de langue étrangère, Paris, Armand Colin, (coll. « Linguistique »), 251 p.

MOIRAND Sophie, 1982

Enseigner à communiquer en langue étrangère, Paris, Hachette (coll. « F/Formation », série F références), 192 p.

PORCHER Louis, 1996

« Quelques états de la culture », *le Français dans le monde*, n° spécial « Recherches et Applications », janvier, Paris, EDICEF, pp. 4-5.

PUREN Christian, 1991

« Innovation et variations en didactiques des langues », *le Français dans le monde*, n° 224, octobre, Paris, EDICEF, pp. 39-47.

PUREN Christian, 1995

La didactique des langues étrangères à la croisée des méthodes. Essai sur l'éclectisme, Paris, Didier, (coll. « Crédif-Essais »), 203 p.

ROULET Eddy, 1980

Langue maternelle et langues secondes. Vers une pédagogie intégrée, Paris, Hatier-Crédif, (coll. « Langues et apprentissage des langues »), 126 p.

WIDDOWSON H.G., 1981

Une approche communicative de l'enseignement des langues, (traduction de Katsy et Gérard BLAMONT), Paris, Hatier-Crédif, (coll. « Langues et apprentissage des langues »), 191 p.